

PROCÈS-VERBAL DE BORNAGE CONTRADICTOIRE

L'an _____, le _____

Nous soussignés :

- Géomètre-expert : _____ (Agrément N° _____)
- Propriétaire : _____
- Riverains présents : _____

Nous sommes transportés sur le terrain situé à _____

référéncé TF N° _____, d'une superficie déclarée de _____ m².

OPÉRATIONS EFFECTUÉES

1. Reconnaissance des limites en présence des parties
2. Pose de _____ bornes en béton armé, numérotées B1 à B__
3. Levé topographique GPS différentiel
4. Calcul de surface : _____ m² (écart avec titre : _____ m²)

OBSERVATIONS DES PARTIES

- Propriétaire : _____
- Riverain Nord : _____
- Riverain Sud : _____
- Riverain Est : _____
- Riverain Ouest : _____

CONCLUSION

Le bornage est déclaré contradictoire et opposable aux tiers.

Plan annexé sous N° _____.

Signatures :

Géomètre-expert Propriétaire Riverains